

N° 445 - 11 juin 2018

Éditorial



Désignation du futur directeur de la DMP : Le secteur retient son souffle !

Par **Abderrahim DERRAJI**, Docteur en pharmacie

Le ministère de la Santé a annoncé, le 8 juin 2018, l'ouverture de dépôt de candidatures pour plusieurs postes au sein de son département, dont celui de Directeur du médicament et de la pharmacie.

Pour pouvoir postuler à ce poste, le candidat doit remplir un certain nombre de conditions. Parmi celles-ci, il doit être de nationalité marocaine et ayant obtenu un doctorat en médecine, en pharmacie, en médecine dentaire ou un diplôme équivalent. Il doit également avoir une expérience de dix années dans le secteur public ou privé. Et seuls les candidats ayant occupé un poste de responsabilité de cinq ans et plus pourront convoiter cette direction.

Ce directeur, qui exerce ses prérogatives au titre d'un pouvoir qui lui est délégué par le ministre de la Santé, a toujours été pharmacien de formation et issu du secteur public, ce qui n'est plus le cas cette fois-ci. Ce fonctionnaire a la charge de diriger une structure qui joue un rôle primordial dans la régulation du secteur des médicaments et produits de santé. Cette Direction constitue également la clef de voûte de la politique pharmaceutique nationale et intervient dans la veille et la sécurité sanitaire.

La Direction du médicament et de la pharmacie (DMP) a des missions sensibles comme l'évaluation des dossiers d'enregistrement des

médicaments et des produits de santé et le contrôle de la mise en place des bonnes pratiques de fabrication au sein des établissements pharmaceutiques qu'elle suit et inspecte.

Aujourd'hui, le secteur attend, non sans inquiétudes, de connaître le nom du nouveau directeur, en espérant qu'il possède les compétences requises pour pouvoir faire face aux nombreux défis qui se dressent devant le secteur. Il doit être un vrai manager, crédible et indépendant, ferme et intransigeant, pour garantir la régulation du secteur. Il doit être suffisamment diplomate pour pouvoir fédérer toutes les composantes du secteur autour d'une politique pharmaceutique nationale.

Le secteur passe aujourd'hui par une phase très délicate. La pharmacie d'officine est sur le point d'imploser. Les difficultés qu'endurent les pharmaciens, essentiellement en raison du défaut de régulation et des baisses des prix des médicaments, menacent lourdement la pérennité de la pharmacie.

Quant aux industriels et grossistes répartiteurs, bien que leurs intérêts ne convergent pas toujours, ils ont besoin d'être mieux accompagnés et d'avoir une Direction qui traite avec équité toutes les composantes du secteur. À l'instar de nos voisins de la Rive-Nord de la Méditerranée, cette direction doit être capable de

garantir qualitativement et quantitativement des inspections en plaçant l'intérêt des usagers des médicaments au-dessus de toutes les autres considérations.

Ce nouveau Directeur, qui peut être issu du secteur public ou privé, ne peut faire l'économie de créer une vraie dynamique au sein de la DMP en impliquant toutes les compétences dont elle regorge. Il doit également être en mesure de mettre en place et de suivre le chantier de l'Agence nationale du médicament, une structure qui devrait être dotée des moyens humains et financiers lui permettant de mieux réguler et accompagner le secteur. Cette agence très attendue par les opérateurs du secteur permettra au Maroc d'être en phase avec l'évolution de la réglementation pharmaceutique africaine. Elle constituera, de ce fait, un élément clef dans la politique africaine du Royaume.

On ose espérer que des considérations politiques ou autres ne viennent pas imposer au ministre de la Santé ou à la commission, chargée de départager les candidatures, un profil plutôt qu'un autre. Les membres de cette commission n'auront que l'embarras du choix, charge à eux d'opter pour le profil le plus méritant et le plus prometteur, faute de quoi, ils risquent d'assigner le coup de grâce à un secteur qui a avalé pas mal de couleuvres!